Crédit photo : oksana.perkins / Shutterstock

Reprise du transport ou pas en 2014?

Bernard Gauthier, journaliste

Le nombre de trains routiers augmentent depuis trois ans passant de 41 à 220 en 2013-2014.

C'est la question qui est sur toutes les lèvres. L'année 2014 marquera-t-elle le véritable début d'une reprise des activités dans le secteur du transport? Difficile d'y répondre. Tout dépend de nos voisins du Sud. Les avis sont partagés à ce sujet.

Est-ce que la tendance de la création d'emplois se poursuivra au-delà des attentes des économistes? L'inflation se maintiendra-t-elle autour de 2%? Est-ce que le taux de chômage continuera de diminuer? Avec un taux de 7% actuellement, le niveau est désormais à son plus bas depuis novembre 2008. Bonne nouvelle. La question à se poser: est-ce que cette tendance se prolongera en 2014? Dans l'affirmative, les premières entreprises à être touchées seront celles du transport. Par ricochet, le Québec sera gagnant. Les exportations reprendront leur rythme d'avant 2008, d'autant plus que plusieurs économistes prévoient une baisse du dollar canadien jusqu'à 0,86$ par rapport à la devise américaine.

Toutefois, le dernier mot appartient aux consommateurs. La confiance sera-t-elle au rendez-vous? À l'Association du camionnage du Québec (ACQ), le doute persiste. « À mon avis, il n'y aura pas beaucoup de changements par rapport à 2013. On sent que la reprise économique n'est pas au rendez-vous. J'ai l'impression que les entreprises manufacturières en transformation-fabrication en

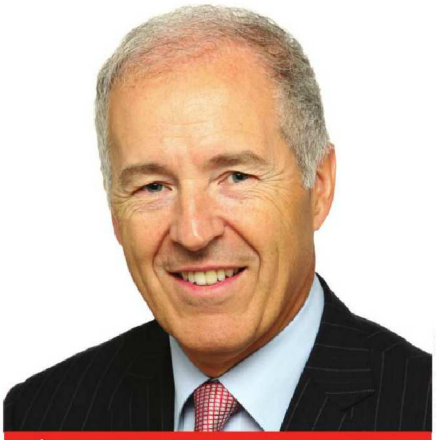

Crédit photo : ACQ

« À mon avis, il n'y aura pas beaucoup de changements par rapport à 2013. On sent que la reprise économique n'est pas au rendez-vous » - Bernard Boutin, président du conseil d'administration de l'ACQ.

perdent toujours un petit peu. Et automatiquement, le transport est touché », indique Bernard Boutin, président du conseil d'administration de l'ACQ.

Face à la situation, Bernard Boutin explique que bon nombre d'entreprises sont plutôt en situation délicate. « Elles cherchent des moyens pour récupérer leurs coûts et à rationaliser leurs dépenses, ce qui amène inévitablement une pression à la baisse sur les prix et les volumes. »

> *« La fermeture du centre de distribution de Metro à Saint-Augustin-de-Desmaures, le 9 mars prochain, est un dur coup » - Bernard Boutin, président du conseil d'administration de l'ACQ.*

Fusions, acquisitions?

Dans le contexte actuel, le nombre d'entreprises en transport au Québec est-il trop élevé pour répondre à la demande? Bernard Boutin croit que oui. À son avis, il y aura un resserrement du marché et des acquisitions devraient avoir lieu chez certains joueurs. « L'an dernier, on a eu vent que des entreprises songeaient à acquérir des concurrents. Mais il est impossible pour moi de vous donner des noms. C'est confidentiel. Toutefois, je peux vous confirmer que plusieurs transporteurs ont déplacé leurs camions dans le corridor est-ouest du fait que le corridor nord-sud est moins en demande. »

Solutions

Tout réside dans la croissance économique américaine. Sans une solide reprise de nos voisins du Sud, l'ACQ croit fermement que des entreprises bien établies n'auront pas le choix de diminuer leur flotte de véhicules et que la main-d'œuvre en souffrira. « La mondialisation des marchés n'est pas un élément qui aide les transporteurs. Des entreprises sont capables de fermer leurs portes pour s'installer dans des pays tels la Chine et les Émirats arabes unis. De là, elles peuvent exporter leurs marchandises par bateau pour approvisionner l'Amérique. C'est un constat. La fermeture du centre de distribution de Metro à Saint-Augustin-de-Desmaures, le 9 mars prochain, est un dur coup. Cela n'aide pas du tout l'industrie du transport », conclut Bernard Boutin.

Trains routiers

Pendant ce temps, le nombre de trains routiers augmente depuis trois ans. Selon le ministère des Transports du Québec (MTQ), le nombre de permis est passé de 41 à 220 en 2013-2014. Ces trains routiers ont les avantages de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'économiser le carburant et de diminuer les coûts de transport. Certes, il s'agit d'une avenue qui favorise les transporteurs, mais au lieu d'embaucher deux camionneurs pour conduire deux camions-remorques, ils peuvent en embaucher qu'un seul, qui suffit à présent pour faire le travail avec un train routier. Bonne nouvelle pour les uns, mauvaise nouvelle pour les autres. ■

Saviez-vous que ?

■ Les avantages du train routier sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'économie du carburant et la diminution des coûts de transport?